



MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Saint-Ouen, le 18 septembre 2025, 7h30

Nexity annonce la mise en œuvre d'un programme de rachat de ses actions, dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2025. Le mandat de rachat porte sur un montant maximum de 200 000 actions.

Ces actions seront affectées en totalité aux fins d'assurer la couverture de plans d'actions gratuites dans le cadre notamment des dispositifs d'actionnariat salarié.

NEXITY, LA VIE ENSEMBLE

Avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros en 2024, Nexity agit sur tout le territoire comme opérateur urbain au service de la régénération urbaine et des besoins des territoires et de ses clients. En nous appuyant sur notre double expertise d'aménageur-promoteur et de promoteur-exploitant, nous déployons une offre territoriale multiproduits. Engagés historiquement pour l'accès au logement pour tous et leader de la décarbonation dans notre secteur, nous nous mobilisons pour un immobilier abordable et durable, neuf et réhabilité. Alignés avec notre raison d'être « la vie ensemble », nous nous mettons au service d'une ville où l'on vit mieux ensemble, accueillante et abordable, respectueuse des personnes, du collectif et de la planète. En 2024, Nexity a été classée 1^{er} maître d'ouvrage de l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) pour la sixième année consécutive, 5^e au palmarès relation clients HCG - Les Échos, et notée 5/5 par Humpact pour la 5^e année consécutive (au titre de 2023) au 1^{er} rang de notre secteur en matière de développement du capital humain. Nexity est coté au SRD, au Compartiment B d'Euronext et au SBF 120.

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute - Directrice des relations investisseurs et de la communication financière

+33(0)6 58 17 24 22 - investorrelations@nexity.fr

Géraldine Bop - Directrice des relations réglementées actionnaires et Autorité de marché

+33(0)6 23 15 40 56 - gbop@nexity.fr